



01-03/02/2019

Date: 23.01.2019 Time: 14.00

Communication# 05 Document: 05

From: The Organising Committee

To: All Competitors

Cc: The Stewards of the Meeting
The Clerk of the Course

The Secretary of the Meeting



<u>LEGEND BOUCLES® - CHRONOMETRAGE & TRACKING - LEGEND/Challenger</u>

CAUTIONEMENT TRANSPONDEURS MYLAPS/ RESTITUTION

Une caution de 570€ ttc au moyen du formulaire joint (et téléchargeable sur le site internet officiel) est exigée. Elle est exclusivement possible via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications administratives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Boitier GPS VDS:

En cas de détérioration du matériel, il sera facturé :250€ TTC

Le concurrent devra restituer <u>le support, le transpondeur et le matériel VDS</u> à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence du meeting 09.30 à 23.00 le Samedi 2/02/2019 et de 07.30 à 16.30 le Dimanche 3/02/2019
- soit à la fin de l'épreuve, 12.30 à 16.30 le dimanche 3/02/2019 au Parc d'arrivée
- soit, et <u>dernier délai</u>, lors de la remise des prix, le dimanche de 18.00 à 19.00

Le **support** non rendu sera facturé au prix de **10€ ttc**.

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir





du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent la somme de 570 € correspondant au coût du matériel confié au concurrent si cette dernière n'est pas restituée pour, au plus tard, lors de la remise des prix le dimanche 3/02/2019 à 18h00.